



COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE

Session du Comité consultatif public mixte n° 99-03

Du 27 au 29 juin 1999

Banff (Alberta), Canada

Compte rendu de discussion

Le Comité consultatif public mixte (CCPM) de la Commission de coopération environnementale (CCE) a tenu une session ordinaire du 27 au 29 juin 1999, à Banff, en Alberta, parallèlement à la session ordinaire annuelle du Conseil de la CCE. Une table ronde sur le plan de programme triennal de la CCE cadrerait également avec cette session et elle s'est déroulée dans la matinée du 28 juin.

Le présent compte rendu de discussion résume chaque point de l'ordre du jour, fait état des décisions prises par les membres du CCPM, des activités à entreprendre et des responsabilités en matière de suivi. On retrouve l'ordre du jour à l'annexe A, la liste des participants à l'annexe B et un compte rendu de discussion de la table ronde à l'annexe C.

On peut se procurer le texte complet des comptes rendus de discussion, des avis du CCPM au Conseil et d'autres documents relatifs au Comité auprès du bureau de sa coordonnatrice. On peut aussi consulter ces documents sur le site Web de la Commission, sous la rubrique consacrée au CCPM, à l'adresse <<http://www.cec.org>>.

Le dimanche 27 juin :

Mot de bienvenue et compte rendu du président

Le président du CCPM, M. Jon Plaut, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à Banff aux participants. Il leur fait part du programme des trois jours et renseigne sommairement le public sur les activités qu'a réalisées le CCPM depuis la dernière session du Conseil. Il présente ensuite le nouveau membre canadien du Comité, M. Jonathan Scarth.

Adoption de l'ordre du jour

Les membres adoptent l'ordre du jour.

Compte rendu de la directrice exécutive par intérim

Au nom du Comité, le président accueille chaleureusement M^{me} Janine Ferretti et se dit ravi de sa récente nomination à titre de directrice exécutive de la CCE.

M^{me} Ferretti remercie le CCPM et mentionne que le Secrétariat apprécie le travail du Comité et en tire parti, notamment lorsqu'il s'agit de susciter la discussion et de l'étendre à un public plus large, comme cela a été le cas récemment au cours de la rencontre avec les peuples autochtones,

à Anchorage, en Alaska. M^{me} Ferretti rend ensuite compte des réalisations suivantes :

- La mise en œuvre du *Programme d'action commun* en collaboration avec le CCPM, les gouvernements et les organisations civiles.
- Les efforts déployés pour solliciter des ressources financières supplémentaires auprès d'autres organisations, afin de pouvoir mettre en œuvre le Plan d'action régional nord-américain (PARNA) relatif au DDT et de disposer de ressources pour appliquer les mesures de renforcement des capacités au Mexique en vue d'éliminer progressivement cet insecticide.
- Le parachèvement du rapport du Secrétariat visé à l'article 13 de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE) sur la partie amont de la rivière San Pedro, intitulé *Méandre de vie*.
- Une mise à jour des travaux de l'Unité des communications sur les questions d'application destinée à éliminer l'arriéré de communications visées à l'article 14 de l'ANACDE et à traiter celles que le Secrétariat a reçues récemment.
- Le parachèvement d'un rapport du Secrétariat sur les possibilités de renforcer la coopération avec les centres d'excellence d'Amérique du Nord.
- La réalisation d'une étude des projets de coopération relativement à la gestion des éco-urgences transfrontalières et des possibilités qui s'offrent dans ce domaine.
- La publication du rapport intitulé *Sommes-nous sur la bonne voie? La durabilité et l'état de l'environnement en Amérique du Nord*.
- Les efforts destinés à continuer de renforcer la confiance du public envers l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et à trouver des mécanismes de coopération entre la CCE et la Commission du libre-échange (CLÉ).
- En dépit d'efforts concertés, les Parties n'ont pas encore conclu un accord ayant force obligatoire sur l'évaluation des impacts environnementaux transfrontaliers (EIET).
- Des mesures ont été prises pour améliorer les communications et la participation du public, dont des plans visant à élaborer une stratégie de communication pour la CCE et l'ébauche d'un cadre de participation du public aux activités de la CCE, que le Conseil est en train d'examiner.

Compte rendu des représentants des Comités consultatifs nationaux et gouvernementaux

Le coordonnateur du Comité consultatif national (CCN) du Mexique, M. Mateo Castillo, félicite le Canada pour son choix du lieu de la réunion, et note la beauté du site ainsi que ses effets bénéfiques sur l'esprit et sur l'âme. M. Castillo mentionne que son comité a récemment présenté au gouvernement mexicain un rapport qui comprend deux recommandations importantes. La première concerne les produits génétiquement modifiés et les risques qu'ils représentent pour l'agriculture. Le CCN mexicain est d'avis qu'il s'agit manifestement d'une question relative à l'environnement et au commerce et qu'elle a des incidences transfrontalières; il souhaite

vivement que cette question soit traitée dans le cadre du plan de programme triennal de la CCE. La seconde recommandation souligne le besoin urgent d'établir des normes pour les laboratoires de l'environnement comme condition préalable à une surveillance fructueuse. M. Castillo mentionne également que le CCN mexicain continue d'être proactif et qu'il contribue notamment aux travaux entourant les régions côtières du Mexique. La prochaine réunion de ce comité doit avoir lieu les 23 et 24 septembre prochains; elle sera axée sur l'établissement d'un programme national et sur la recommandation de priorités pour le plan de programme.

Le président du CCN des États-Unis, M. Sanford Gaines, salue les efforts persistants du CCPM en vue de maintenir et de renforcer la participation du public. Il mentionne particulièrement la participation de ce dernier au processus de révision des Lignes directrices relatives aux communications sur les questions d'application visées aux articles 14 et 15 de l'ANACDE (les « Lignes directrices relatives aux communications »). Il salue également l'avis du CCPM au Conseil sur plusieurs autres questions, lequel avis concorde avec les préoccupations de son comité, dont le besoin urgent de conclure un accord sur l'EIET et d'améliorer la coopération entre la CCE et la CLÉ.

Le président du CCN du Canada, M. Stewart Elgie, dit partager l'opinion de son homologue américain et mentionne que son comité apprécie la vigueur des efforts du CCPM visant à faire des Lignes directrices relatives aux communications un modèle de sensibilisation du public. Il informe le CCPM que le plan de travail du CCN canadien sera notamment axé sur les espèces transfrontalières menacées de disparition et sur leurs habitats. Le Comité a intitulé cet effort « Gestion avisée des espèces et des habitats ». Il se penchera également sur les normes environnementales en vue de relever des refuges éventuels pour pollueurs, et il exprimera son opinion sur le règlement des différends visés au chapitre 11 de l'ALÉNA. En dernier lieu, M. Elgie se dit heureux de la nomination de M^{me} Janine Ferretti à titre de directrice exécutive.

Le président du Comité consultatif gouvernemental (CCG) des États-Unis, M. Robert Varney, incite le Canada et le Mexique à former leurs propres CCG. Il souligne le rôle important que les gouvernements locaux, étatiques et tribaux doivent jouer dans le domaine de la gestion de l'environnement. M. Varney félicite M^{me} Mary Simon pour la réussite qu'a connue la réunion d'Anchorage, et complimente le CCPM pour la sensibilité avec laquelle ses membres ont perçu les préoccupations exprimées par les participants autochtones. Il déclare que les avis du CCPM au Conseil ont permis de suivre adéquatement l'application des recommandations du Comité d'examen indépendant et soutient que, grâce au CCPM, la CCE est maintenant engagée dans un processus de planification stratégique. Il recommande que l'on instaure de meilleurs mécanismes d'établissement de rapports et de suivi relativement aux projets de la CCE, y compris ceux subventionnés par le Fonds nord-américain pour la coopération environnementale (FNACE). Il affirme que son comité est déçu du manque de progrès dans les négociations concernant un accord sur l'EIET. Il suggère de viser l'harmonisation des banques de données et des normes, en soutenant qu'il s'agit d'une démarche importante si l'on veut instaurer des règlements adéquats en matière d'environnement et de santé publique. En ce qui concerne le Programme de gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC), M. Varney dit apprécier les efforts visant à faire participer les gouvernements étatiques et provinciaux. Il souligne, cependant, qu'il faudrait accélérer le processus de sélection et fixer des échéanciers plus « dynamiques ». En vue d'améliorer l'image de la CCE, il suggère de tenir, parallèlement aux sessions annuelles du

Conseil, une conférence nord-américaine sur l'environnement axée sur les réalisations de la CCE et sur les projets qu'elle finance. En dernier lieu, il félicite le CCPM pour la qualité de l'ensemble de ses travaux et pour la façon franche, honnête, ouverte et apolitique avec laquelle il fonctionne.

Discussion sur l'ébauche de l'avis au Conseil n° 99-10 concernant la promotion de la participation des peuples autochtones au plan de programme et aux activités de la CCE

M^{me} Mary Simon passe en revue les étapes qui ont été franchies depuis la réunion d'Anchorage au cours de laquelle elle a été chargée de coordonner l'ébauche de cet avis. Elle indique que ce processus avait pour but de trouver des moyens pratiques de faire participer les peuples autochtones au programme de travail de la CCE, y compris au Programme de conservation de la biodiversité. Après une longue discussion, les membres ne parviennent pas à s'entendre, mais cette question sera examinée au cours de la session ordinaire du CCPM de septembre.

Suivi : CCPM

Préparation de la séance conjointe du 27 juin entre le Conseil et le CCPM

Il est convenu que chaque membre prendra la parole sur un sujet précis. Le président a préparé des notes à l'appui de ce processus et les sujets abordés seront les suivants : le plan de programme triennal; les Lignes directrices relatives aux communications; les systèmes de gestion de l'environnement et la conformité aux lois connexes; la gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC); l'ébauche d'un cadre de participation du public aux activités de la CCE; l'évaluation des répercussions environnementales et la partie amont de la rivière San Pedro; le paragraphe 10(6) de l'ANACDE; la coopération entre la CCE et la CLÉ; les solutions régionales aux problèmes mondiaux; le rapport du Comité d'examen indépendant; les relations institutionnelles au sein de la CCE.

Le CCPM tient ensuite une séance à huis clos avec le Conseil.

Mises à jour par les gestionnaires de programme de la CCE en vue de la formulation d'avis au Conseil :

Répercussions environnementales de l'ALÉNA et synergie des sous-produits

La gestionnaire de ce programme, M^{me} Sarah Richardson, donne un aperçu des travaux accomplis à ce jour et des activités à venir. En ce qui concerne les répercussions de l'ALÉNA, les membres conviennent qu'ils ont besoin d'être éclairés sur les questions prioritaires à analyser à la suite de la diffusion d'une demande de dépôt d'exposés, et ce, dans le but de pouvoir apporter une contribution maximale et pertinente. M^{me} Richardson dressera une liste de priorités et la fera parvenir au CCPM.

Suivi : Secrétariat / CCPM

Nouvelles tendances

Le gestionnaire de ce programme, M. Scott Vaughan, mentionne que les travaux sont

présentement axés sur un relevé des problèmes environnementaux qui pourraient survenir au cours des dix à vingt prochaines années. Selon lui, même si cet objectif se situe au-delà du cycle de planification de la CCE, il permettra de savoir où l'on est rendu et d'établir une base de référence pour mesurer les changements. De l'avis des Parties, les questions relatives à l'eau et au transport (qualité de l'air) sont d'intérêt prioritaire.

Les participants examinent ensuite d'autres tendances envisageables, comme celles relatives aux perturbateurs du système endocrinien, à l'ingénierie génétique et la biosécurité, de même qu'à la décentralisation de la production des carburants. Le CCPM envisagera la présentation au Conseil d'un plus grand éventail de priorités après avoir reçu d'autres informations de la part du Groupe de travail sur les nouvelles tendances.

Suivi : Groupe de travail de la CCE / CCPM

Orientations stratégiques en matière de conservation de la biodiversité

Le gestionnaire de ce programme, M. Hans Herrmann, donne un aperçu de ce programme et explique qu'il s'agit d'une activité tablant sur la participation du public. Son objectif consiste à relever des écorégions d'intérêt prioritaire et à trouver d'éventuels partenaires. Le CCPM déclare appuyer fortement ce programme et s'emploiera à ce que le public y participe de façon appropriée.

Suivi : CCPM

Coopération environnementale dans les couloirs de transport des marchandises visées par l'ALÉNA

Le gestionnaire de ce programme, M. Nick Nikkila, expose le rôle de la CCE, le programme de travail et les résultats escomptés. Il se dit enthousiasmé de voir que le CCPM a prévu de participer directement à ce programme dans le cadre de sa session de décembre 1999. Le Comité recommande que le plan de travail vise plus loin que la construction d'autoroutes et porte également sur le transport ferroviaire et maritime.

Suivi : CCPM

Mises à jour sur diverses questions

Gestion rationnelle des produits chimiques

Le gestionnaire du programme et responsable du projet de GRPC, M. Andrew Hamilton, expose les ébauches de résolution présentées au Conseil relativement aux dioxines et furanes et à l'hexachlorobenzène, ainsi qu'à la surveillance et à l'évaluation environnementales, ébauches auxquelles le CCPM donne son appui.

Suivi : Conseil

Paragraphe 10(6) de l'ANACDE : Chapitre 11 de l'ALÉNA

Le président indique qu'au cours de la séance à huis clos tenue plus tôt le même jour, le CCPM a de nouveau invité le Conseil à intervenir en cette matière.

Suivi : Conseil / CCPM

Article 28 de l'ANACDE : Règles de procédure types

Le président mentionne que le CCPM ne dispose pour le moment d'aucune ébauche de règles de procédure types à examiner.

Suivi : Conseil / CCPM

Méthodes d'évaluation des projets de la CCE

Le CCPM n'a pas encore reçu de document du Secrétariat, et on mentionne que le Conseil a de nouveau invité le CCPM à lui apporter son aide à ce sujet.

Suivi : Secrétariat / CCPM

Recommandations du FNACE sur les produits et services écologiques

Les membres conviennent que le CCPM suivra l'application de ces recommandations par le Secrétariat dans le cadre d'activités à inclure au prochain plan de programme.

Suivi : Secrétariat

Nomination du directeur exécutif de la CCE

Cette question est close en raison de la nomination récente de M^{me} Janine Ferretti au poste de directrice exécutive pour un mandat de trois ans. En réponse à une question sur le statut des directeurs, on fait observer qu'à la suite du rapport de la société Deloitte et Touche, le poste de directeur exécutif n'est plus lié à une interprétation stricte de la règle d'équilibre visant les ressortissants de chaque pays.

Commentaires des observateurs

Une représentante du Sierra Club du Canada, M^{me} Christina Elwell, déclare que la restructuration de l'électricité en Amérique du nord doit être perçue comme une nouvelle tendance. Elle suggère d'établir un rapport visé à l'article 13 de l'ANACDE afin de relever les obstacles en plus des répercussions.

Un représentant de l'organisation STOP, M. Don Wedge, se dit outré de voir que les gouvernements se sont chargés de cerner les priorités dans le cadre des travaux relatifs aux nouvelles tendances. Il dit soutenir le maintien du caractère consensuel du CCPM.

Un membre du *Cornwall and District Environment Committee*, M^{me} Elaine Kennedy, se dit préoccupée par le fait que l'harmonisation des banques de données et des normes en est encore au stade des pourparlers. Elle soutient que le manque de progrès à cet égard est dû aux guerres de

territoire entre les gouvernements et les scientifiques. Elle recommande que les organisations communautaires aident à lever ces obstacles. (Un membre du CCPM mentionne qu'au Canada ces organisations pourraient inciter les provinces qui n'ont pas encore adhéré à l'ANACDE à prendre une décision dans ce sens.)

Une représentante du *Thompson Institute of Environmental Studies*, M^{me} Ruth Madsen, commente la discussion sur l'ébauche de l'avis concernant la participation des peuples autochtones aux activités de la CCE. Elle réitère l'importance que leur contribution revêt pour la CCE. Elle soutient que si le contexte sociopolitique est différent dans les trois pays, ce n'est pas une raison pour ne pas agir, et ajoute que le fonctionnement de la CCE sera amélioré par la participation active de ces peuples. En ce qui concerne les couloirs de transport des marchandises visées par l'ALÉNA, elle se dit inquiète du fait que les travaux, tels qu'ils sont envisagés, contribuent à l'extension des méga-couloirs actuels. Elle met en garde la CCE en affirmant que cette extension irait à l'encontre de la durabilité.

Un membre de l'ambassade mexicaine au Canada, M. Luis Ernesto González, se dit d'accord avec le choix de l'eau et du transport (qualité de l'air) comme domaines d'intérêt prioritaire pour les travaux sur les nouvelles tendances. Selon lui, même s'il ne s'agit pas d'un nouveau sujet, il y a grandement place à un élargissement du point de vue traditionnel sur ces questions. Il dit aussi appuyer vivement le fait d'inclure les organismes génétiquement modifiés (OGM) aux nouvelles tendances, et cite le maïs en exemple.

Un représentant de l'organisme *Arizona Toxics Information*, M. Michael Gregory, presse la CCE d'entamer des travaux sur les OGM. L'étiquetage est l'un des domaines dans lesquels la CCE pourrait apporter son aide. Il mentionne également qu'il existe un problème très concret qui ne touche pas seulement l'agriculture mais aussi les espèces sauvages, et incite le CCPM à centrer son attention sur ce problème. M. Gregory dit également cautionner la recommandation visant à examiner les réseaux ferroviaires au cours des travaux sur les couloirs de transport. En dernier lieu, il affirme qu'une nouvelle tendance dangereuse a vu le jour : les mesures prises à l'échelle mondiale pour empêcher que l'information environnementale soit du domaine public. Au nombre des exceptions notables, M. Gregory cite les rapports de la série *À l'heure des comptes* et favorise une multiplication des rapports trinationaux.

Un représentant de l'*Asociación Jalisciense de Apoyo a Grupos Indigenas*, M. Mauricio Maldonado Sánchez, invite le CCPM à approfondir la question de la participation des peuples autochtones. Selon lui, chaque pays dispose d'un processus qui lui est propre, mais cela ne devrait pas empêcher la CCE d'élaborer une stratégie et un plan d'action. Il soutient que la situation au Mexique n'est pas aussi mauvaise que les membres mexicains du CCPM le disent, car la constitution mexicaine reconnaît l'existence des peuples, des collectivités et des associations autochtones; il ne devrait pas être vraiment difficile d'instaurer un processus de participation de ces entités. Il affirme également que le mode de fonctionnement actuel de la CCE peut facilement être concilié avec des secteurs comme le commerce et l'industrie, et qu'il ne faut pas s'en servir comme excuse pour exclure les peuples autochtones. Il faut élaborer une stratégie, mais pas uniquement dans le cadre du programme de travail. Il conclut en affirmant que les membres mexicains du CCPM devraient se pencher sur cette question afin d'ébaucher, pour septembre, une proposition avisée dont la CCE tirera parti.

Un représentant du *Centro Mexicano de Derecho Ambiental (CEMDA)*, M. Gustavo Alanís Ortega, se dit inquiet qu'en dépit des conclusions de l'atelier public sur la version révisée des Lignes directrices relatives aux communications et de l'avis du CCPM à ce sujet, le Conseil est encore en train d'y apporter des modifications. Il demande au CCPM de réagir à ce propos. (Un membre du CCPM répond que la question a été examinée avec le Conseil au cours de la séance à huis clos tenue dans la matinée. Le CCPM est confiant que le Conseil a tenu compte de cet avis ainsi que de l'opinion du public, et que les changements proposés seront relativement mineurs.)

Un représentant de l'organisation *Gestión Ambiental*, M. José Jorge Núñez Alba, attire l'attention du CCPM sur la menace que représente, pour la biodiversité, le projet d'extraction de sel dont le gouvernement mexicain et la société Mitsubishi font la promotion, projet qui se réalisera dans des zones où les baleines grises donnent naissance à leurs petits. Selon lui, le Canada et les États-Unis devraient s'opposer activement à ce projet et percevoir ces baleines comme faisant partie de la biodiversité de l'Amérique du Nord. Selon lui, ce projet n'est qu'une activité d'extraction et n'aura aucune retombée positive sur la région. Il mentionne également que des pesticides sont encore importés et utilisés au Mexique alors qu'ils ont été interdits partout ailleurs, et que cela devrait aussi inquiéter le Canada et les États-Unis parce que ces pesticides sont transportés dans l'air et dans l'eau vers le reste du continent.

M. Andrzej Zeromski, de l'université de Guadalajara, soutient qu'il y a un fossé entre la théorie et la pratique en ce qui concerne les travaux sur les répercussions de l'ALÉNA et sur les nouvelles tendances. À son avis, ce sont maintenant les politiciens qui prennent les décisions à caractère technique, et il ajoute que la planification de l'avenir nécessitera une certaine réflexion, tant révolutionnaire que stratégique.

Un membre de l'*US Council for International Business* qui se consacre aux affaires environnementales, M. Adam Greene, commente un certain nombre de sujets. Il note, tout d'abord, un manque de reconnaissance de la réussite qu'a connue jusqu'à présent la CCE dans la facilitation de la coopération et dans l'amélioration de l'application des lois. Il espère que la collaboration avec la CLÉ s'intensifiera, tout en soulignant que cette distinction entre le commerce et l'environnement n'est pas particulière à l'ALÉNA, car il s'agit également d'une réalité nationale aux États-Unis. Il déclare que le lent démarrage de la CCE doit être directement relié à la trop grande portée de son programme de travail, et qu'elle a connu du succès dès le moment où ce programme a été restreint. Il met cependant en garde la Commission contre un nouvel élargissement de son programme de travail. En réponse à une question d'un membre du CCPM concernant le chapitre 11 de l'ALÉNA, il déclare que ce sujet prête à de nombreuses hypothèses étant donné qu'aucun des cas n'a encore pu se régler. Sans ajustement réel des incidences qu'elles peuvent avoir, il affirme qu'il serait prématuré de s'attaquer à des questions de fond. Selon lui, l'ALÉNA a hérité du défi de devoir équilibrer le droit de réglementer avec la protection de la propriété privée.

Le lundi 28 juin :

Table ronde du CCPM avec le public : Futurs projets du programme de la CCE

Le président ouvre la table ronde et le personnel du Secrétariat donne un aperçu des secteurs de programme de la CCE (voir le rapport au Conseil à l'annexe C comprenant le compte rendu de discussion de la table ronde).

Suivi : CCPM / Secrétariat / Conseil

Partie publique de la session ordinaire du Conseil

M. Jon Plaut préside la séance publique avec le Conseil. Des rapporteurs désignés résument les discussions de la table ronde avant que les participants fassent des exposés personnels (voir l'annexe C).

Suivi : CCPM / Secrétariat / Conseil

À la suite de la conférence de presse, le CCPM tient une seconde séance à huis clos avec le Conseil afin de discuter des priorités pour 2000 à 2002.

Le mardi 29 juin :

Suivi des séances conjointes entre le Conseil et le CCPM et priorités du CCPM pour 2000 à 2002

Les membres conviennent d'intégrer dans le plan de travail du CCPÉ, en temps voulu, la liste des priorités qui a été examinée avec le Conseil. Ces priorités comprennent celles énumérées ci-après et qui ont été l'objet d'un examen par les représentants suppléants ainsi que par le CCPM au cours de sa séance à huis clos.

Un membre fait remarquer que les OGM ne font pas partie de ces priorités, même si cela a été vivement recommandé à plusieurs reprises. Il est décidé d'inclure cette question dans les nouvelles tendances.

Suivi : CCPM

Nomination et rotation des membres du CCPM

Les membres mettent sur pied un groupe de travail sur les peuples autochtones et le charge de faire un compte rendu au cours de la réunion de septembre. Les membres de ce groupe sont M^{mes} Regina Barba et Mary Simon et M. John Wirth.

Les membres créent un autre groupe de travail sur la surveillance et l'évaluation des projets de la CCE. Les membres de ce groupe sont M^{mes} Blanca Torres et Liette Vasseur et M. Peter Berle.

Les groupes de travail sont maintenant complets.

Prochaine réunion du CCPM

La prochaine réunion du CCPM se tiendra les 16 et 17 septembre à Montréal.

Préparation de la séance à huis clos entre les représentants suppléants et le CCPM

Il est convenu d'examiner les questions d'intérêt prioritaire suivantes : les nouvelles tendances;

les orientations stratégiques en matière de conservation de la biodiversité; les couloirs de transport des marchandises visées par l'ALÉNA; les systèmes de gestion de l'environnement; la surveillance et l'évaluation du processus relatif aux Lignes directrices relatives aux communications; le chapitre 11 de l'ALÉNA; le paragraphe (10)6 de l'ANACDE; le cadre de participation du public aux activités de la CCE; la liste des priorités relatives aux répercussions environnementales de l'ALÉNA; l'amélioration de la partie publique de la session du Conseil; la surveillance et l'évaluation des projets de la CCE; les peuples autochtones.

Commentaires des observateurs

M^{me} Elaine Kennedy remercie le CCPM d'accorder autant de temps aux observateurs et considère qu'il y a eu une grande amélioration dans ce sens. Elle invite le CCPM à poursuivre ses efforts destinés, dans la mesure du possible, à accroître la participation du public, et indique que la CCE peut compter sur des compétences dans des domaines qui n'ont pas encore été explorés. Elle recommande à tout un chacun de conserver une vision large des choses et de résister aux guerres de territoire entre les scientifiques, les politiciens et les organisations non gouvernementales (ONG). Elle demande également de l'aide pour savoir qui sont les représentants suppléants et pour que l'on expose le rôle qu'ils jouent au sein de la CCE.

La vice-présidente de l'organisation *Friends of the Oldman River*, M^{me} Martha Kostuch, soutient qu'il est important de continuer à renforcer la participation du public en tenant compte de toutes les contributions et en donnant de l'information en retour. Elle mentionne qu'il est essentiel que le public puisse faire des exposés aux ministres, et qu'il ne s'agit pas de choses que l'on peut regrouper uniquement à des fins opportunistes. Selon elle, on ne peut changer les règles au dernier moment; lorsque les participants sont prêts à faire des exposés de trois minutes, on ne peut leur demander de réduire ces exposés à deux minutes sans les avoir prévenus à l'avance. M^{me} Kostuch déclare également que le public a besoin de réponses avisées de la part des ministres au cours de la séance publique. Elle demande des renseignements sur l'état des négociations concernant l'EIET, et ces renseignements lui sont donnés.

M. Michael Gregory déclare que la CCE a atteint sans aucun doute un degré de maturité suffisant, mais que ce processus devrait se poursuivre. La participation du CCPM et du public ont donné un caractère unique à cette organisation. Il dit cautionner fermement les travaux relatifs à la rivière San Pedro, en soutenant que la CCE a donné une dimension internationale à ce qui n'était qu'un enjeu binational à l'origine. M. Gregory forme le vœu que la CCE continue de participer à ce projet. Il insiste sur la nécessité de se pencher sur l'introduction d'espèces exotiques, lesquelles commencent à devenir dangereusement nuisibles pour la foresterie et l'agriculture. Il soutient que le rejet d'eau de ballast dans les ports et le transport d'agents anthropopathogènes constituent d'autres sources importantes d'introduction de ces espèces.

Une représentante de l'organisme *Presencia Ciudadana Mexicana*, M^{me} Martha Delgado, est également d'avis que le changement de dernière minute visant à réduire la durée des exposés publics a créé un problème. Elle n'a pas eu suffisamment de temps pour exposer ses projets en deux minutes et se dit inquiète que cette information se perde. (On lui demande de déposer un exemplaire sur papier de son texte afin de veiller à ce qu'il fasse partie du compte rendu de la séance publique.) M^{me} Delgado fait des remarques sur le droit du public à être informé et soutient que l'information environnementale ne devrait pas se restreindre aux polluants, mais s'étendre

aux matières premières, à la production et au commerce.

M. Don Wedge se dit attristé du départ de M^{me} Jean Richardson, en affirmant qu'elle emporte avec elle une importante part d'histoire, de connaissances et de compétences. Il est d'avis que les membres du CCPM devraient être rémunérés, compte tenu du temps et de l'énergie qu'ils consacrent à leurs travaux. Il mentionne qu'il existe encore un manque de transparence au sein de la CCE et que le CCPM devrait envisager la constitution d'un groupe de travail sur cette question. Selon lui, le public devrait, par exemple, participer plus largement aux discussions concernant un accord sur l'EIET afin de tirer profit du savoir-faire dont disposent les Parties. Il se dit préoccupé par la révision des Lignes directrices relatives aux communications et espère que le CCPM demeurera vigilant à ce sujet. M. Wedge déclare que le rôle des représentants suppléants et du Comité permanent général (CPG) a besoin d'être examiné. En dernier lieu, il salue les progrès du CCPM en ce qui a trait à la collaboration avec le public, à l'amélioration des comptes rendus de discussion et à la décision de publier un communiqué à la suite de chaque session.

M. José Jorge Núñez Alba soulève à nouveau la question du changement des règles relatives aux exposés du public au cours de la session du Conseil. Selon lui, le public a été désavantagé par cette mesure et n'a pu intervenir efficacement. Il soutient qu'en essayant de réduire la durée des textes qu'ils avaient préparés, les intervenants ont naturellement tronqué leur exposé et les interprètes n'ont pu suivre, rendant ainsi impossible toute communication adéquate. Il se dit préoccupé par les terrils situés le long de la frontière, particulièrement par les grandes quantités de déchets toxiques produits par les entreprises américaines. Il faudrait obliger les sociétés à dévoiler le volume des déchets qu'ils éliminent et les méthodes qu'ils utilisent à cette fin. Cette exigence devrait également viser les centrales nucléaires. Il soutient également qu'à titre de ressources trinationale, les baleines devraient être protégées durant tout leur périple migratoire; il faudrait aussi examiner la chasse transfrontalière de l'ours dans le couloir s'étendant du Yukon à Yellowstone. En dernier lieu, il mentionne que l'introduction d'espèces exotiques comme l'eucalyptus par l'industrie papetière devrait faire l'objet d'une étude, car ces arbres sont des prédateurs des forêts naturelles.

La coordonnatrice de la section québécoise de l'*Institut canadien pour la résolution des conflits* (ICRC), M^{me} Andrea Morrison, recommande que la CCE étudie diverses solutions en matière de prise de décision et de règlement des différends, en soutenant que la consultation et la concertation sont des processus très différents. Elle affirme qu'il faudrait consigner les processus auxquels la CCE a recours dans chaque cas, par exemple, en ce qui a trait à la rivière San Pedro. Elle se dit inquiète qu'une décision politique explicite ait pu exclure un examen du processus dans le cadre du rapport sur la partie amont de la rivière San Pedro (le CCPM lui indique que cela n'a pas été le cas).

Présentation d'une plaque commémorative

Le CCPM prend congé de l'un de ses membres fondateurs, M^{me} Jean Richardson, des États-Unis, et le président, M. Jon Plaut, lui offre une plaque commémorative. Une telle plaque sera offerte à tous les membres lors de leur départ. Tout en remerciant ses collègues, le personnel du Secrétariat et le public, M^{me} Richardson invite le CCPM à continuer d'élargir le public qu'il sert et d'inclure tous les groupes privés de leurs droits, tout en continuant de cultiver et de développer

la collaboration et la confiance qui ont consacré la réussite du Comité.

Le président lève la séance après avoir remercié les membres, le personnel de la CCE, les interprètes et le public.

Rédigé par Lorraine Brooke

APPROUVÉ PAR LES MEMBRES DU CCPM LE 12 AOÛT 1999



**Session du Comité consultatif public mixte n° 99-03
en parallèle avec la session ordinaire du Conseil de 1999**

Du 27 au 29 juin 1999

Hôtel Rimrock, Banff (Alberta)

Ordre du jour

(Prière de noter que les activités en gras cadrent avec la session ordinaire du Conseil de 1999)

Le dimanche 27 juin

- 9 h 00 à 9 h 30** Mot de bienvenue et compte rendu du président, M. Jon Plaut *
- a) Adoption de l'ordre du jour provisoire
 - b) Compte rendu de la directrice exécutive par intérim
 - c) Compte rendu des représentants des Comités consultatifs nationaux et gouvernementaux
- 9 h 30 à 10 h 00** Discussion sur l'avis au Conseil relatif à la promotion de la participation des peuples autochtones au Plan de programme et aux activités de la CCE *
- 10 h 00 à 11 h 15** Préparation de la session conjointe du 27 juin entre le Conseil et le CCPM *
- 11 h 15 à 11 h 30** Pause
- 11 h 30 à 13 h 00** **Séance conjointe à huis clos entre le Conseil et le CCPM**
- 13 h 00 à 14 h 00** Déjeuner
- 14 h 00 à 15 h 00** Mises à jour des gestionnaires de programme de la CCE en vue de la formulation d'avis au Conseil *
- a) Répercussions environnementales de l'ALÉNA et Synergie des sous-produits, par Sarah Richardson
 - b) Nouvelles tendances en Amérique du Nord, par Scott Vaughan
 - c) Orientations stratégiques en matière de conservation de la biodiversité, par Hans Herrmann
 - d) Coopération environnementale dans les couloirs de transport des marchandises visées par l'ALÉNA, par Nick Nikkila
- 15 h 00 à 15 h 30** Mises à jour sur diverses questions *
- a) Projet de gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC)
 - b) Paragraphe 10(6) de l'ANACDE : Chapitre 11 de l'ALÉNA
 - c) Article 28 de l'ANACDE : Règles de procédure types
 - d) Méthodes d'évaluation des projets de la CCE
 - e) Recommandations du FNACE sur les écoproduits et les écoservices
 - f) Nomination du directeur exécutif de la CCE
- 15 h 30 à 16 h 00** Commentaires des observateurs *
- 16 h 00** Levée de la séance
- 19 h 00 à 20 h 00** **Ouverture officielle au public de la session ordinaire du Conseil de 1999 et réception d'accueil**

* Séance ouverte au public à titre d'observateur

**Session du Comité consultatif public mixte n° 99-03
en parallèle avec la session ordinaire du Conseil de 1999**

Ordre du jour

Le lundi 28 juin

- 8 h 00 à 10 h 00** Mot de bienvenue et tour d'horizon par le président
- Table ronde du CCPM avec le public : Futurs projets du programme de la CCE
- a) Programme relatif à l'environnement, au commerce et à l'économie, par Scott Vaughan
 - b) Programme relatif à la conservation de la biodiversité, par Hans Hermann et Martha Rosas
- 10 h 00 à 10 h 15** Pause
- 10 h 15 à 12 h 00** Table ronde du CCPM avec le public : Futurs projets du programme de la CCE (suite)
- c) Programme relatif aux polluants et à la santé, par Andrew Hamilton et Nick Nikkila
 - d) Droit et politiques de l'environnement, par Darlene Pearson
 - e) Autres projets
- 12 h 00 à 12 h 30** Déjeuner
- 12 h 30 à 14 h 30** **Partie publique de la session ordinaire du Conseil**
- a) Compte rendu du Conseil sur le déroulement de la première journée de sa session (15 minutes)
 - b) Compte rendu des rapporteurs au Conseil sur les discussions de la table ronde (15 minutes)
 - c) Exposés individuels (60 minutes) (3 minutes au maximum par exposé)
 - d) Possibilité offerte au Conseil de commenter les exposés individuels (30 minutes)
- 14 h 30 à 14 h 45** Pause
- 14 h 45 à 15 h 15** **Conférence de presse ***
- 15 h 15 à 15 h 30** Pause
- 15 h 30 à 16 h 30** **Séance conjointe à huis clos entre le Conseil et le CCPM, parallèlement pour le public projection d'un vidéo sur le Fond nord-américain pour la coopération environnementale (FNACE) et à des exposés par des bénéficiaires de subvention**
- 16 h 30** Levée de la séance

* Séance ouverte au public à titre d'observateur

**Session du Comité consultatif public mixte n° 99-03
en parallèle avec la session ordinaire du Conseil de 1999**

Ordre du jour

Le mardi 29 juin

- | | |
|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 9 h 00 à 10 h 00 | Suivi de la séance conjointe des 27 et 28 juin entre le Conseil et le CCPM, et priorités du CCPM pour 2000 à 2002 * |
| 10 h 00 à 10 h 15 | Pause |
| 10 h 15 à 10 h 20 | Nomination et rotation des membres du CCPM * |
| 10 h 20 à 10 h 30 | Prochaines réunions du CCPM * |
| 10 h 30 à 11 h 00 | Préparation de la prochaine séance à huis clos entre les représentants suppléants et le CCPM * |
| 11 h 00 à 11 h 30 | Commentaires des observateurs * |
| 11 h 30 à 11 h 45 | Présentation d'une plaque commémorative * |
| 11 h 45 | Fin de la session ordinaire |
| 11 h 45 à 13 h 00 | Déjeuner |
| 13 h 00 à 14 h 00 | Séance à huis clos entre les représentants suppléants et le CCPM |

* Séance ouverte au public à titre d'observateur



**Session du Comité consultatif public mixte n° 99-03
en parallèle avec la session ordinaire du Conseil de 1999**

Du 27 au 29 juin 1999

Liste des Participants

Membres du CCPM

Canada

Jacques Gérin
Jonathan Scarth
Mary Simon
Donna Tingley
Liette Vasseur

Mexique

Regina Barba
Daniel Basurto
Raúl Tornel
Blanca Torres

États Unis

Peter Berle
Jean Richardson
Jonathan Plaut (Président)
John Wirth

Participants/Observateurs

| | |
|------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| Andrea Abel | <i>National Wildlife Federation</i> |
| Gustavo Alanís Ortega | <i>Centro Mexicano de Derecho Ambiental, (CEMDA)</i> |
| Susana Alejandre | <i>Proyecto de Fortalecimiento de la Sociedad Civil</i> |
| María Isabel Altamirano J. | <i>Unión de Ejidos y Comunidades de la Zona Norte del Istmo</i> |
| Pedro Alvarez-Icaza Longoria | <i>Instituto Nacional de Ecología (INE)</i> |
| Laura K. Anderson | <i>Office of the United States Trade Representatives</i> |
| Michael Andrews | <i>The Nature Conservancy</i> |
| Carolina Armijo de Vega | <i>CIRIO, Ambiente y Desarrollo Comunitario, A.C.</i> |
| Raúl Enrique Arriaga Becerra | <i>Instituto de Ecología, Guanajuato</i> |
| Antonio Azuela de la Cueva | <i>Procuraduría Federal de Protección al Ambiente PROFEPA)</i> |
| Humberto Berlanga | <i>Instituto Nacional de Ecología (INE)</i> |
| Amaya Bernardez | <i>Centro de Estudios del Sector Privado para el Desarrollo Sostenible (CESPEDES)</i> |
| Peter Birney | <i>Union of New Brunswick Indians</i> |
| Lee Botts | <i>Delta Institute (The)</i> |
| Andy Bowcott | <i>Environment Canada</i> |

Liste des Participants

| | |
|-----------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| Norman Brandson | <i>Manitoba Environment</i> |
| Werner H. Braun | <i>Chlorine Chemistry Council</i> |
| Lorraine Brooke | <i>JPAC Consultant</i> |
| Miguel Refugio Camarillo S. | <i>Congreso del Estado de Guanajuato</i> |
| Diane Campeau | <i>Fondation Les oiseleurs du Québec Inc.</i> |
| Mateo Castillo Ceja | <i>Coordinadora de Cámaras y Asociaciones Empresariales de Michoacán</i> |
| Rita Cerutti | <i>Environment Canada</i> |
| Kelley Charlebois | <i>Alberta Environment</i> |
| Theodore G. Chopin | <i>US Army Intelligence Center and Fort Huachuca</i> |
| Randy Christensen | <i>Sierra Legal Defence Fund</i> |
| Diane Clarke | <i>Environment Canada</i> |
| María Esther Cortés | <i>Colectivo Ecologista de Jalisco, A.C.</i> |
| Jean Couture | <i>Ministère de l'Environnement du Québec</i> |
| María Luisa Cuevas | <i>GE Plastics</i> |
| Shannon Curry | <i>BEAR Society</i> |
| Donald A. Davis | <i>The Friends of Presqu'île Park</i> |
| Martha Delgado | <i>Presencia Ciudadana Mexicana, A. C.</i> |
| Veronique Deli | <i>Secretaría de Medio Ambiente, Recursos Naturales y Pesca (SEMARNAP)</i> |
| Martin Díaz y Díaz | <i>Secretaría de Medio Ambiente, Recursos Naturales y Pesca (SEMARNAP)</i> |
| Sarah Dover | <i>Canadian Endangered Species Campaign</i> |
| Stewart Elgie | <i>Sierra Legal Defence Fund</i> |
| Christine Elwell | <i>Sierra Club of Canada</i> |
| Douglas Farquhar | <i>National Conference of State Legislatures</i> |
| Cecilia Fernandez | <i>Clean North/Guelph International Resource Centre</i> |
| Robert J. Ford | <i>Department of State</i> |
| Lorry Frigerio | <i>U.S. Environmental Protection Agency</i> |
| Sanford Gaines | <i>University of Houston</i> |
| Ricardo Gonzalez | <i>Congreso del Estado de Guanajuato</i> |
| Adolfo González Calvillo | <i>Estado de Baja California</i> |
| Tristan Goodman | <i>PHD Candidate University of Calgary</i> |
| Adam B. Greene | <i>U.S. Council for International Business</i> |
| Michael Gregory | <i>Arizona Toxics Information</i> |
| Paul Griss | <i>New Directions Group</i> |
| Jason S. Grumet | <i>North East States for Coordinated Air Use Management (NESCAUM)</i> |
| Christine Guay | <i>International Relations Directorate</i> |
| Arlin Hackman | <i>World Wildlife Fund Canada</i> |
| Louise Halper | <i>Washington and Lee University School of Law</i> |
| Nicole Harkin | <i>Project On Government Oversight (POGO)</i> |
| Steve Hart | <i>Environment Canada</i> |
| Susan B. Hazen | <i>U.S. Environmental Protection Agency</i> |
| Susan Hedman | <i>Environmental Law & Policy Center</i> |
| Bill Hess | <i>Sierra Vista Herald</i> |
| Jennifer Hillard | <i>Consumers Association of Canada</i> |
| Wanda Hoskin | <i>Natural Resources Canada</i> |
| Jürgen Hoth Von Der Meden | <i>Embajada de México en Canada</i> |
| Deborah Jensen | <i>The Nature Conservancy</i> |
| Mary E. Kelly | <i>Texas Center for Policy Studies</i> |
| Elaine Kennedy | <i>Cornwall & District Environment Committee</i> |
| Martha Kostuch | <i>The Friends of the Oldman River</i> |
| Kathryn Labach | <i>Environment Canada</i> |
| Mario Labonte | <i>Fondation Les oiseleurs du Québec</i> |

Liste des Participants

| | |
|-------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| Denis Langlois | <i>Department of Foreign Affairs and International Trade</i> |
| Jesús Lara Chivarra | <i>Unión de Comunidades Indígenas Huicholas de Jalisco</i> |
| Teresa Leal | <i>Southwest Network for Environmental and Economic Justice</i> |
| Jim Leslie | <i>International Institute for Sustainable Development (IISD)</i> |
| Jane Carol Livingston | <i>Cochise Community College</i> |
| Gerardo López | <i>Embajada de México en USA</i> |
| Richard W. Lowerre | <i>Henry, Lowerre, Johnson & Frederick</i> |
| César Luna | <i>Environmental Health Coalition</i> |
| Susan Lysyshyn | <i>Embassy of the United States to Canada</i> |
| Jenna Mackay-Alie | <i>Environment Canada</i> |
| Ruth Madsen | <i>Thompson Institute of Environmental Studies</i> |
| Mauricio Maldonado S. | <i>Asociación Jalisciense de Apoyo a Grupos Indígenas A. C.</i> |
| Andrew Mangan | <i>Business Council for Sustainable Development for the Gulf of Mexico</i> |
| Howard Mann | <i>International Institute for Sustainable Development (IISD)</i> |
| Gary Mar | <i>Alberta Environment</i> |
| Héctor Márquez Solís | <i>Secretaría de Comercio y Fomento Industrial (SECOFI)</i> |
| Karel Mayrand | <i>Revue environnement et sécurité</i> |
| Daniel McCarthy | <i>Environment Canada</i> |
| Linda McIntosh | <i>Manitoba Environment</i> |
| Richard Meganck | <i>Organization of American States (OAS)</i> |
| Claudio Mendez | <i>Individuel</i> |
| James Morant | <i>U.S. Environmental Protection Agency</i> |
| Andrea Morrison | <i>Canadian Institute for Conflict Resolution</i> |
| Norma Munguía Aldaraca | <i>Procuraduría Federal de Protección al Ambiente (PROFEPA)</i> |
| William Nitze | <i>U.S. Environmental Protection Agency</i> |
| Brigitte Nolet | <i>Environmental Minister's Office</i> |
| José Jorge Núñez Alba | <i>Red Eco-Paz</i> |
| Israel Núñez Birrueta | <i>Secretaría de Medio Ambiente, Recursos Naturales y Pesca (SEMARNAP)</i> |
| Lorena Palacios | <i>AMEDIC, A. C.</i> |
| David Pashley | <i>American Bird Conservancy</i> |
| Jesus Paz | <i>Congreso del Estado de Guanajuato</i> |
| Chris Peirce | <i>Canadian Association of Petroleum Producers</i> |
| Takis Plagiannakos | <i>Ontario Power Generation</i> |
| Graham Price | <i>International Council of Environmental Law</i> |
| Enrique Provencio Durazo | <i>Instituto Nacional de Ecología (INE)</i> |
| Herb Raffaele | <i>Fish & Wildlife Services</i> |
| Sheila Risbud | <i>Environment Canada</i> |
| Sharon Rodenbush | <i>Saskatchewan Wetland Conservation Corporation</i> |
| Robin L. Rosenberg | <i>University of Miami</i> |
| Anne Rowley | <i>U.S. Environmental Protection Agency</i> |
| Leonora Rueda Gutiérrez | <i>Secretaría de Relaciones Exteriores</i> |
| Marina Ruiz | <i>Individuel</i> |
| José Luis Samaniego | <i>Secretaría de Medio Ambiente, Recursos Naturales y Pesca (SEMARNAP)</i> |
| Hortensia Santiago | <i>Secretaría de Medio Ambiente, Recursos Naturales y Pesca (SEMARNAP)</i> |
| Paul Schmidt | <i>U.S. Fish and Wildlife Service</i> |
| Margaret Schneider | <i>U.S. Environmental Protection Agency</i> |
| Aaron Schneider | <i>Centre for International Studies</i> |
| David Schorr | <i>World Wildlife Fund-US</i> |
| Lisa Bobbie Schreiber | <i>US Consulate-Alberta</i> |
| Héctor Javier Sepulveda Valle | <i>Fabrica de Jabon la Corona S.A. de C.V.</i> |
| Russell Smith | <i>U.S. Department of Justice</i> |

Liste des Participants

| | |
|-----------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| Norine Smith | <i>Environment Canada</i> |
| Carol Smith Wright | <i>Department of Foreign Affairs and International Trade</i> |
| Angela Somma | <i>U.S. Department of Commerce</i> |
| Reno Sommernalder | <i>BEAR Society</i> |
| Mark J. Spalding | <i>University of California, San Diego</i> |
| Priscilla Stephan | <i>World Wildlife Fund-US</i> |
| Robert B. Strain | <i>City of Sierra Vista</i> |
| Gregory Thomas | <i>Natural Heritage Institute</i> |
| Gareth Thomson | <i>Canadian Parks and Wilderness Society</i> |
| Anna Tilman | <i>STORM Coalition</i> |
| Carlos Jorge Tirado V. | <i>Colegio de Ingenieros Civiles de Sonora</i> |
| Annette Trimbee | <i>Alberta Environment</i> |
| Harold Vangilder | <i>City of Sierra Vista</i> |
| Tom Vant | <i>CCIB Environment Committee</i> |
| Robert Varney | <i>New Hampshire Department of Environmental Services</i> |
| Mireya Vega López | <i>Secretaría de Medio Ambiente, Recursos Naturales y Pesca (SEMARNAP)</i> |
| Jim Vollmershausen | <i>Environment Canada</i> |
| Cliff Wallis | <i>Alberta Wilderness Association</i> |
| Don Wedge | <i>Stop Environment Group</i> |
| Angie Woo | <i>Individuel</i> |
| Sheldon Zakreski | <i>New Energy and Industrial Technology Development Organisation</i> |
| José Carmelo Zavala Álvarez | <i>Proyecto Fronterizo Educación Ambiental A.C.</i> |
| Alexandra Zenzes Cordera | <i>Secretaría de Medio Ambiente, Recursos Naturales y Pesca (SEMARNAP)</i> |
| Andrzej Zeromski | <i>Universidad de Guadalajara</i> |

Personnel de la CCE

Leonor Alvarado
Janice Astbury
Julie Anne Bellefleur
Greg Block
Charles Dickson
Janine Ferretti
Hernando Guerrero
Andy Hamilton
Hans Herrmann
David Markell
Richard Nikkila
Marc Paquin
Darlene Pearson
Manon Pepin
Sarah Richardson
Martha Rosas
Carla Sbert
Marcos Silva
Jeff Stoub
Scott Vaughan
Cristóbal Vignal
Leticia Villeneuve



RAPPORT AU CONSEIL N° 99-03

Objet : Compte rendu de discussion de la table ronde sur les futurs projets du plan de programme triennal de la CCE

Introduction

Le Comité consultatif public mixte (CCPM) a le plaisir de présenter ce rapport aux membres du Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE). Il a été établi à la suite d'exposés et de discussions entre les membres du CCPM, les gestionnaires de programme et le public qui ont eu lieu au cours d'une table ronde sur les futurs projets du plan de programme de la CCE. Cette table ronde, tenue le 28 juin 1999, parallèlement à la session ordinaire annuelle du Conseil, à Banff, en Alberta, a réuni 75 participants.

Le président du CCPM pour 1999, M. Jon Plaut, souhaite la bienvenue à Banff à tous les participants. Il indique que cette séance portera sur les quatre secteurs actuels du plan de programme de la CCE et incite les orateurs à axer leurs commentaires sur chacun de ces secteurs. Il poursuit en mentionnant que cette table ronde se tenant dans le cadre de la session ordinaire du Conseil, l'ouverture de la séance publique avec le Conseil, dans l'après-midi, consistera en un exposé, par des rapporteurs désignés, des principales questions soulevées au cours de la table ronde.

Les gestionnaires des secteurs de programme en question font une brève introduction avant chaque période de discussion. Le président encourage les membres du CCPM et les gestionnaires à interagir avec le public. Les gestionnaires recevront un exemplaire du compte rendu de discussion de la présente séance par souci de communication.

Secteur de programme relatif à l'environnement, à l'économie et au commerce

Gestionnaire de programme : M. Scott Vaughan

Les commentaires et recommandations qui suivent ont été formulés par le public au cours des exposés et discussions sur l'environnement, l'économie et le commerce :

- La CCE a un important rôle à jouer dans la gestion adéquate de l'écotourisme en Amérique du Nord en contribuant à l'élaboration de normes internationales, y compris la norme ISO 14000.
- Le développement des marchés est un domaine extrêmement complexe. Il faut interpréter avec prudence les résultats des enquêtes menées au cours des travaux relatifs au café cultivé en zone ombragée. L'expérience a démontré que malgré ce que les consommateurs peuvent dire au cours d'une enquête, ils ne sont pas vraiment disposés à payer plus cher pour des produits biologiques. Il est également important de ne pas sous-estimer le temps et les frais qu'exige le développement des marchés.
- Lorsque l'on évalue le projet relatif au café cultivé en zone ombragée, il faut également

analyser le processus de production au complet et relever tout problème social qui peut en découler. Le commerce équitable doit être considéré comme un élément déterminant lorsqu'il faut évaluer la durabilité d'une production.

- Lorsque l'on établira le cadre de référence du projet relatif au commerce des espèces sauvages, il faudra faire très attention de ne pas répéter le modèle inapproprié de permis autorisant la prise d'espèces menacées de disparition.
- En ce qui concerne l'intégration de la question de l'eau aux nouvelles tendances, il faudrait porter attention aux points suivants : la relation entre la rareté de l'eau et celle de la nourriture, les différends sociopolitiques entourant l'utilisation de l'eau, ainsi que les marchés de l'eau et l'infrastructure qui s'y rapporte. Un grand nombre d'autres organisations se penchent sur les enjeux que l'eau suscite, et la CCE devrait par conséquent contribuer à ces travaux en se fondant sur ceux déjà en cours et favoriser l'élaboration d'une perspective nord-américaine concernant l'utilisation et la gestion de l'eau.
- Le Canada devrait accepter de réglementer l'eau. L'eau en vrac est-elle oui ou non un produit échangeable?
- En Colombie-Britannique, la commercialisation de l'eau ne fait pas l'unanimité. Plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) ont de la difficulté à considérer l'eau comme un produit commercial, particulièrement lorsque ce commerce est justifié par un surplus. Il n'y a aucun surplus d'eau dans un écosystème; il faudrait plutôt se concentrer sur la qualité de cette ressource.
- Tous les travaux qu'entreprend la CCE sur les questions relatives à l'eau doivent également porter sur l'extraction et l'exportation de l'eau souterraine.
- Plusieurs personnes et groupes du Mexique sont extrêmement préoccupés par le fait que l'on ait tendance à percevoir l'eau comme une marchandise. La production alimentaire est déjà sous le contrôle d'importantes sociétés agricoles, et si l'eau fait aussi partie de ce monopole, les populations locales en subiront les conséquences.
- Le secteur de programme relatif à l'environnement, à l'économie et au commerce ne comporte aucune méthode prévoyant un processus d'étude des répercussions sociales du commerce. Il faudrait tenir compte de cette optique et l'intégrer pleinement au programme.
- Lorsque l'on évalue les incidences et les avantages de l'agriculture biologique, il faudrait aussi en mesurer les coûts sur les plans environnemental et social. Cette démarche est très complexe, mais nécessaire. En l'absence de normes internationales, les produits dits « sans risques » sont souvent trop chers pour les pauvres qui n'ont, par conséquent, d'autre choix que de consommer des aliments de moindre qualité et, le plus souvent, ceux qui ont été produits à l'aide de pesticides. Par exemple, le café mexicain produit de façon durable est un produit d'exportation, mais il est trop cher pour être consommé localement. Pour cette raison, les Mexicains consomment des produits de qualité inférieure qui ont été l'objet d'épandages de pesticides.
- Lorsque la demande de dépôt d'exposés sera publiée dans le cadre du Projet relatif aux répercussions environnementales de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), la question du commerce et des investissements devrait être associée à la performance

environnementale ainsi qu'à l'application des lois. Cela permettrait de savoir, de façon plus concrète et plus pratique, de quelle manière il faudrait orienter le projet à l'avenir.

- L'ensemble de la question concernant la déréglementation de l'électricité devrait être intégrée au programme. Dans le cadre d'une telle évaluation, il faudrait se pencher sur l'harmonisation des règlements et des normes du Canada et des États-Unis qui ont trait à l'environnement, sur les instruments commerciaux et les avantages concurrentiels, ainsi que sur les incidences des dispositions du chapitre 11 de l'ALÉNA à l'égard des normes de performance environnementale de chaque pays.
- Il faudrait envisager les incidences des investissements sur les modèles de consommation en Amérique du Nord. Il s'agit d'une analyse délicate, mais très importante, qui permettrait de mieux connaître l'équation que constituent l'environnement, l'économie et le commerce.
- Le programme devrait comprendre une étude des incidences du commerce des produits énergétiques sur des modèles de consommation et de développement. Par exemple, au Mexique, l'important déplacement démographique vers les villes a des répercussions environnementales considérables.
- Les incidences du commerce sur la répartition des espèces exotiques ont pris l'ampleur d'un problème continental. L'introduction d'espèces nuisibles a des conséquences graves sur l'agriculture et la foresterie.
- De nombreux produits primaires sont des polluants. Le programme devrait considérer le commerce de ces produits comme une distribution non réglementée de polluants. Une des manières d'aborder cette question consisterait à mener une étude trinationale sur l'étiquetage.
- Les travaux de la CCE devraient produire des changements à l'échelle des politiques. On ne perçoit aucun effet concret de ces travaux. Par exemple, le fait que les fonctionnaires de l'environnement et du commerce n'arrivent pas à trouver un mécanisme pour coordonner leurs travaux est perçu comme une entrave à des changements de politique.
- Lorsque l'on évalue les répercussions de l'ALÉNA, on devrait, en premier lieu, se poser les questions suivantes : « Un secteur sensible sur le plan environnemental est-il prêt à un développement des marchés? » « Le contexte réglementaire est-il adéquat? ».

Une représentante de la *Revue environnement et sécurité*, M^{me} Karel Mayrand, est désignée pour faire cet exposé aux ministres.

Secteur de programme relatif à la conservation de la biodiversité

Gestionnaires de programme : M^{me} Martha Rosas et MM. Hans Herrmann et Marcos Silva

Les commentaires et recommandations du public qui suivent découlent des exposés et discussions sur la conservation de la biodiversité :

- La CCE est vivement invitée à évaluer les problèmes relatifs aux baleines grises du Pacifique dont le périple migratoire touche les trois pays membres de l'ALÉNA. D'aucuns sont particulièrement inquiets des plans du gouvernement du Mexique et de la société Mitsubishi

(*Exportadora de Sal, S.A.*) visant l'expansion d'une installation d'extraction de sel dans la lagune de San Ignacio, dans le sud de l'État de Baja California. Les baleines donnent naissance à leurs petits dans cette lagune et l'aire fait partie d'une réserve de la biosphère qui devrait être protégée. Il faudrait également faire une évaluation de la chasse de ces animaux par les Premières Nations du Canada et des États-Unis. On pourrait notamment estimer la valeur que représente l'écotourisme pour les Premières Nations comparativement à la chasse.

- L'utilisation de filets traînants par les pêcheurs a des répercussions sur l'habitat des poissons dans la mer de Cortez. La CCE pourrait s'employer à évaluer le problème et aider des organisations environnementales locales à viser des changements de politique.
- La CCE devrait se pencher sur la bioaccumulation des substances toxiques et sur les répercussions du changement climatique sur les espèces marines migratrices et leurs habitats dans la région du Pacifique.
- Il est de plus en plus frustrant de voir le temps qu'il faut pour passer de l'analyse à un changement de politique. La CCE devrait recourir à une approche écorégionale. Le *Rapport sur l'état de l'environnement* offre la possibilité d'évaluer les progrès accomplis sur le terrain.
- Dans le cadre des efforts visant à établir des priorités, et ce, en fonction de budgets limités, il faudrait envisager de se servir d'espèces clés comme indicateurs. Une de ces espèces est la chouette des terriers.
- Il est nécessaire d'établir des normes afin d'évaluer les enjeux relatifs aux espèces en voie de disparition, à l'application des lois et à l'établissement d'une liste des espèces vulnérables.
- Il est recommandé que le Mexique conclue un protocole d'entente relatif aux espèces en voie de disparition avec le Canada et les États-Unis qui pourrait servir de document cadre à la CCE.
- Un participant demande que l'on recoure aux comités consultatifs publics établis en vertu des Plans d'assainissement des Grands Lacs pour favoriser l'accès du public intéressé.

Une représentante de la *Canadian Endangered Species Campaign*, M^{me} Sarah Dover, est désignée pour faire un exposé aux ministres.

Secteur de programme relatif aux polluants et à la santé

Gestionnaires de programme : MM. Andrew Hamilton et Nick Nikkila

Les commentaires et recommandations du public qui suivent découlent des exposés et discussions sur les polluants et la santé :

- L'ensemble de la production et toutes les utilisations de DDT et d'hexachlorobenzène doivent prendre fin immédiatement. Un rapport publié récemment en Colombie-Britannique fait état d'importantes quantités de DDT dans le liquide amniotique. Il s'agit d'un autre risque pour la santé.
- Le droit du public à être informé devrait s'appliquer à l'information sur les substances

toxiques. Toute l'information concernant les effets connus ou éventuels sur la santé dont disposent les organismes gouvernementaux chargés de la santé, de la sécurité et de la réglementation devrait être mise à la disposition du public. Il faudrait cependant faire attention de diffuser cette information de façon à ce que le public la comprenne, et éviter de l'alarmer inutilement ou exagérément.

- Le programme devrait donner des résultats tangibles et mesurables. Certains se sont dit déçus des résultats restreints qu'ont donné, par exemple, les travaux de la Commission mixte internationale (CMI).
- On recommande d'interdire tous les pesticides qui contiennent de l'hexachlorobenzène en tant que sous-produit.
- Le gouvernement mexicain est invité vivement à exiger des entreprises mexicaines qu'elles fournissent l'information nécessaire pour établir les rapports *À l'heure des comptes*, lesquels s'avèrent très utiles aux gouvernements et au public. Sans cette information importante, il est impossible d'évaluer les répercussions, à l'échelle du continent nord-américain, des polluants que les établissements rejettent et transfèrent.
- Dans le contexte de l'harmonisation, les trois pays devraient être invités à instituer la déclaration obligatoire des effets néfastes qu'ont les substances chimiques.
- Il faudrait adopter une approche plus holistique dans le domaine de la protection de l'environnement. Cette approche devrait être évidente, mais elle ne figure pas dans les systèmes de réglementation des gouvernements. On recommande d'établir un échéancier de dix à quinze ans pour permettre aux gouvernements de se donner la capacité de traiter des questions interdépendantes comme la santé publique et la protection de l'environnement.
- Il faudrait consacrer davantage de ressources humaines et financières à la surveillance et à la recherche. Ces domaines ont été et continuent d'être l'objet de réductions budgétaires très importantes de la part des gouvernements.
- La CCE devrait s'employer davantage à promouvoir la prévention de la pollution.

Une représentante du *Thompson Institute of Environmental Studies*, M^{me} Ruth Madsen, est désignée pour faire un exposé aux ministres.

Secteur de programme relatif au droit et aux politiques de l'environnement

Gestionnaire de programme : M^{me} Darlene Pearson

Les commentaires et recommandations du public qui suivent proviennent des exposés et des discussions sur le droit et les politiques de l'environnement :

- Des participants remettent en question, à la lumière des interventions du public et de l'avis du CCPM à ce sujet, les modifications aux Lignes directrices relatives aux communications sur les questions d'application visées aux articles 14 et 15 de l'ANACDE.
- Il faudrait encourager la mise au point de mécanismes de règlement des différends dans l'ensemble de la CCE.

- La révision des lois existantes et de leur efficacité en vue de conserver les espèces et leurs habitats dans les aires naturelles protégées contribuerait grandement à renforcer l'application des lois.
- En 1997, le rejet de déchets de saumure a provoqué la mortalité massive de tortues de mer dans la lagune Ojo de Liebre, au Mexique. La société responsable de ce rejet a été reconnue coupable, mais aucune amende ne lui a été imposée. Les gouvernements n'appliquent pas leurs propres lois, et les ONG doivent compter sur des ressources limitées pour tenter des poursuites pénales.
- Les participants appuient fortement la poursuite de l'établissement d'une relation officielle entre les représentants de la Commission du libre-échange (CLÉ) et leurs homologues de l'environnement représentant la CCE. Il s'agit d'un élément important de l'équation que forment le commerce et l'environnement.
- Le manque d'incitatifs à l'observation des lois aux échelons fédéral et étatique suscite de l'inquiétude. Les solutions suivantes sont proposées afin de régler ce problème : faire participer le public au groupe de travail sur les indicateurs de la conformité aux lois; accroître la transparence afin que les autovérifications ne soient pas retirées du domaine public par des règles sur la confidentialité; considérer les analyses autrement que comme un simple exercice statistique; associer l'application des lois à des moyens économiques de dissuasion afin de réduire les avantages concurrentiels.
- Les systèmes de surveillance de l'environnement ne devraient pas remplacer l'observation et l'application des lois.
- La CCE devrait trouver des projets permettant d'obtenir rapidement des crédits d'émission de gaz à effet de serre à titre d'incitatif à réduire les émissions atmosphériques.
- La CCE devrait envisager d'agir à titre de vérificateur indépendant dans le cadre du Mécanisme de développement écologique (MDE) prévu dans le Protocole de Kyoto.
- Les protections que renferme maintenant le chapitre 11 de l'ALÉNA ne sont pas adéquates. Le fait est que, jusqu'à présent, les causes en instance ont été retirées et rien ne laisse présager que les protections sont satisfaisantes.

Un membre de la *Graduate School of International Relations and Pacific Studies*, M. Mark Spalding, est désigné pour faire l'exposé aux ministres.

Le président remercie les participants pour leurs interventions précises et constructives, et il lève la séance après avoir assuré à chacun que son opinion serait soumise à l'attention du Conseil.

Rédigé par Lorraine Brooke

APPROUVÉ PAR LES MEMBRES DU CCPM LE 12 AOÛT 1999